

ASSOCIATION DES
PETITES VILLES DE FRANCE

APVF



NOS ACTIONS

Les chiffres clés	5
Un an avec les petites villes	6
Retour sur nos Assises des Petites Villes à Saint-Rémy-de-Provence	8
Outils et services aux adhérents	10

NOS AXES DE TRAVAIL

Statut de l'élu local	12
Finances locales	13
Programme Petites villes de demain	14
Décentralisation et simplification	15
Accès à l'offre de soins	16
Sécurité et prévention	17

NOS INSTANCES ET PARTENAIRES

La trésorerie	19
La gouvernance	20
L'équipe interne	22
Confédération des petites villes de l'Union Européenne	23
Nos partenaires	24

LE SÉRIEUX ET LA COHÉRENCE



**Christophe
Bouillon**

Président de l'APVF
Maire de Barentin
Ancien député
de Seine-Maritime

Il n'a peut-être jamais été autant nécessaire pour nos petites villes d'être unies et regroupées au sein de l'APVF, car rien ne nous a été véritablement épargné au cours du mandat municipal qui s'achève.

Commencé avec la crise sanitaire, puis avec la crise énergétique, et poursuivi par des émeutes dans les quartiers populaires, le mandat a été inédit et hors norme à tous égards.

Dans le contexte d'instabilité politique et institutionnelle que connaît notre pays et face à la défiance croissante de nos concitoyens à l'égard du personnel politique, les maires des petites villes représentent plus que jamais un point de stabilité sur lequel on peut compter.

Votre association a donc été au cours de cette année 2025 présente sur tous les fronts, comme toujours, exigeante et proposante. Assurabilité de nos collectivités, statut de l'élu – notre combat de toujours, finances locales, transition écologique, nous avons présenté nos propositions ; faisant part de nos accords, comme de notre opposition, lorsque cela se justifiait.

Dans le contexte économique et financier contraint que nous connaissons nous avons œuvré sans cesse pour obtenir de l'État, des efforts mieux répartis et plus acceptables, pour ne pas pénaliser l'investissement local et le financement de nos services publics.

Nous n'avons bien sûr pas été entendus sur tous les sujets, mais la force que nous donne nos 1200 collectivités adhérentes de Métropole et d'Outre-mer et le sérieux de nos arguments nous ont permis d'être écoutés et respectés.

Merci à toutes et à tous de la confiance que vous accordez à l'APVF et pour votre soutien.

Avec ardeur et détermination nous continuerons en 2026 à porter la voix des petites villes.

Loïc Hervé

Président Délégué
de l'APVF
Vice-président
du Sénat





NOS ACTIONS

LES CHIFFRES CLÉS

+ 20 000



abonnés sur nos réseaux sociaux (croissance de 12% en un an !)

44

nouvelles adhésions en 2025

+ 1 200

petites villes adhérentes

+ 200

retombées presse

42

partenaires institutionnels

24

webinaires et journées d'études



9

rencontres et déplacements en Régions

63

auditions parlementaires et ministrielles

+ 400

élus présents aux Assises de Saint-Rémy-de-Provence



+ 5 000

inscrits à la lettre hebdomadaire des petites villes



Nouvel acte de décentralisation : « Pour une décentralisation aboutie, l'APVF demande plus d'autonomie fiscale et de déconcentration »

Par lettre du 15 septembre dernier, le Premier ministre Sébastien Lecornu a ainsi les Présidents d'associations d'élus afin de recueillir leur avis et leurs propositions dans la perspective du prochain acte de décentralisation. Ce rapport à un grand acte de déconcentration, l'APVF lui a adressé ce jour ce communiqué.

Lire le communiqué au Premier ministre

Enquête flash APVF
Quelles priorités pour les maires des petites villes ?

UN AN AVEC L'APVF

01

JANVIER

21 JANVIER

Conseil scientifique de l'APVF : audition d'**Antoine Bristielle** (Fondation Jean Jaurès) sur l'acceptabilité des politiques environnementales.



21 JANVIER

Webinaire sur la préparation des budgets locaux avec Loïc Hervé, Vice-président du Sénat, Président délégué de l'APVF, et Luc Alain Vervisch, Directeur des études de La Banque postale.

22 JANVIER

Bureau de l'APVF et vœux du Président Christophe Bouillon au Musée de La Poste, en présence de Françoise Gatel, ministre déléguée chargée de la Ruralité.

03

MARS

4 MARS

Webinaire technique du Réseau des DGS « Tout savoir sur le Dilico », animé par Jean-Pierre Coblenz (Stratorial).

7 MARS

Rencontre des maires des Antilles et de Guyane à Lamentin (Guadeloupe).



02

FÉVRIER

17 FÉVRIER

Rencontre entre François Rebsamen, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, et Christophe Bouillon, Président de l'APVF.

20 FÉVRIER

Rencontres régionales des maires des petites villes de Bourgogne – Franche-Comté (Dijon), en partenariat avec l'Agence France Locale.

13 MARS

Évènement « Les villes, les quartiers, coeurs de la République » à Épinay-sous-Sénart pour débattre des grandes causes des quartiers populaires en 2025 avec Romain Colas, Vice-président de l'APVF en présence de la Ministre Juliette Méadel.

20 MARS

Rencontre avec Amélie de Montchalin, ministre des Comptes publics, et une délégation de l'APVF (Christophe Bouillon, Antoine Homé, Jean-Baptiste Hamonic).

04

AVRIL

8 AVRIL

Rencontre entre François Bayrou, Premier ministre et Christophe Bouillon, Président de l'APVF.

9 AVRIL

Conseil scientifique : intervention de **Nicolas Portier**, enseignant à Sciences Po, sur les très petites entreprises comme force économique pour le développement des territoires.



14 AVRIL

Participation de l'APVF au Roquelaure de l'assurabilité et signature de la Charte nationale d'engagement.

23 AVRIL

Conseil d'administration de l'APVF dans les locaux de Carrefour.

28 AVRIL

Participation de l'APVF au Roquelaure de la simplification.

05

MAI

6 MAI

Participation à la Conférence financière des territoires (Christophe Bouillon et Antoine Homé, Premier vice-président de l'APVF).

12 MAI

Participation de l'APVF au Roquelaure de la qualité de l'air.

13 MAI

Printemps des territoires (Banque des Territoires) : participation de Jean-Michel Morer, Vice-président de l'APVF.

06

10 JUIN

Réunion entre la Coordination des employeurs territoriaux et le ministre de la Fonction publique avec Igor Semo, Vice-président de l'APVF.

JUIN

6 JUIN

Préparation du Roquelaure sur la transition numérique des territoires, avec Jean-Michel Morer, Vice-président de l'APVF.

12-13 JUIN

Assises des petites villes à Saint-Rémy-de-Provence.

09

SEPTEMBRE

9 SEPTEMBRE

Conseil scientifique : intervention de **Victor Delage**, Fondateur et Directeur général de l'Institut Terram, à propos de l'étude « Conseils municipaux : renouer avec l'engagement citoyen » devant le Bureau de l'APVF.



16 SEPTEMBRE

Intervention de Daniel Cornalba, Membre du Bureau de l'APVF, au Forum Future of Cities.

24 SEPTEMBRE

Journée Régionale Occitanie « Préparer les Municipales : éviter les pièges, mettre en place les bonnes pratiques » animée par Philippe Bluteau, Avocat associé au Cabinet Oppidum Avocats.

10

OCTOBRE

Préparation budgétaire 2026 : auditions parlementaires dans le cadre de la loi de finances.

7 OCTOBRE

Lancement de la Fabrique de la donnée territoriale, avec Jean-Michel Morer, Vice-président de l'APVF.

11

NOVEMBRE

6 NOVEMBRE

Rencontre de la Confédération des Petites Villes Européennes, avec l'élection de Christophe Rouillon, Membre du Bureau de l'APVF, à la Présidence.

18 NOVEMBRE

Conseil d'Administration de l'APVF lors du Congrès des maires 2025.

25 NOVEMBRE

Rencontre de la Coordination des employeurs territoriaux avec le ministre de la Fonction publique, David Amiel. L'APVF était représentée par Igor Semo, Vice-président.



12

DÉCEMBRE

3 DÉCEMBRE

Assises de la Décentralisation : représentation de l'APVF par Daniel Cornalba, Membre du Bureau de l'APVF, sous l'égide de la ministre Françoise Gatel.

9 DÉCEMBRE

Deuxième Roquelaure de la simplification : « Des solutions au service des collectivités, des élus locaux et des porteurs de projets ».

RETOUR SUR NOS ASSISES DES PETITES VILLES 2025

Les 12 et 13 juin 2025, Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône) et son maire, Hervé Chérubini, ont accueilli les **XXVII^{es} Assises des Petites Villes de France** autour du Président de l'APVF, Christophe Bouillon, ancien député de Seine-Maritime et maire de Barentin.

Une édition importante, à neuf mois des prochaines échéances municipales, en présence du Premier ministre, François Bayrou, qui a rassemblé plus de 450 participants.



“ Pas de nouvelles normes et pas de nouveaux transferts de compétences sans moyens adaptés. ”



Préparer l'avenir des petites villes dans un contexte de transitions démographiques, écologiques, numériques et démocratiques.



DISCOURS D'OUVERTURE

Prononcé par Christophe Bouillon, Président de l'APVF

Les élus ont rappelé leurs inquiétudes face à la montée des charges et à l'érosion de leurs capacités d'investissement.

DISCOURS DE CLÔTURE

Prononcé par Christophe Bouillon, Président de l'APVF

“ Nous préférerons toujours la cordée plutôt que la saignée. ”



LES TEMPS



Face à l'urgence climatique : le défi de la résilience et de l'adaptation avec le climatologue Jean Jouzel.



Construire plus, construire mieux : quel futur immobilier pour les petites villes ?

UNE VISIBILITÉ MÉDIATIQUE NATIONALE

+ de 50 retombées dans la presse écrite, audiovisuelle et spécialisée.

Couverture par les grands médias : AFP, France Info, BFM TV, Le Monde, La Gazette, etc.

LES RETOMBÉES

« Face à l'urgence climatique, les maires mobilisés s'inquiètent du manque de soutien de l'État »

Le Monde – Jeudi 12 juin 2025



« Assises des petites villes de France : "Tu décides, tu paies" lance le président de l'Association »

BFM TV – Vendredi 13 juin 2025

La Marseillaise

« À Saint-Rémy, Bayrou persiste dans la saignée budgétaire »

La Marseillaise – Samedi 14 juin 2025.



RÉSOLUTION 2025 DES MAIRES DES PETITES VILLES

Lue par **Loïc Hervé**, Président délégué de l'APVF

Les maires appellent à un véritable pacte de confiance entre toutes les composantes de la puissance publique.



FORTS DES ASSISES 2025

Vers un nouveau commerce dans les petites villes : imaginer la rue de demain.



Le Premier ministre François Bayrou a clôturé les travaux en plaçant la dette de l'État au centre de son discours et a également confirmé la prolongation du programme Petites villes de demain.



Maires de petites villes de demain : une fonction désirable ? avec **Françoise Gatel**, Ministre déléguée à la Ruralité.



OUTILS ET SERVICES AUX ADHÉRENTS

Former, informer et accompagner les petites villes constitue le cœur de mission de l'APVF. En 2025, l'association a consolidé une offre d'appui solide, accessible et tournée vers l'action, permettant aux élus et aux agents de disposer d'outils fiables pour comprendre l'actualité, anticiper les transitions et renforcer leurs capacités d'action.

Objectif commun : un accompagnement de proximité, continu et utile.

LES WEBINAIRES DE L'APVF

Tout au long de l'année, l'APVF propose des webinaires opérationnels couvrant les principaux enjeux du mandat : finances locales, transition écologique, services publics, santé, urbanisme, attractivité, formation, élections municipales.

Rendez-vous réguliers, ils favorisent la montée en compétence et le partage de bonnes pratiques.

INFORMER AU QUOTIDIEN

L'information reste un pilier central de notre action à l'APVF

- Newsletter hebdomadaire *La Lettre des Petites Villes* : actualité des petites villes, veille législative et positions de l'APVF.
- Magazine bimestriel *La Tribune des Petites Villes* : paroles d'élus, initiatives locales, analyses de fond sur les transformations territoriales.
- Site web : ressources pour les élus des petites villes et notes techniques.

Ces supports offrent aux adhérents une lecture claire et continue des enjeux locaux.



L'APVF AU CŒUR DES TERRITOIRES

L'APVF anime chaque année plusieurs espaces d'échange majeurs pour partager conseils et bonnes pratiques.

- Assises annuelles des petites villes.**
- Journée des Finances Locales**, dédiée au décryptage des projets budgétaires de l'État.
- Rencontres territoriales** en région, pour recueillir les besoins et co-construire des solutions adaptées.
- Rencontre annuelle des maires des petites villes des Antilles et de Guyane.

Ces rendez-vous renforcent la **dynamique de réseau** et la proximité avec les élus.

APPUI JURIDIQUE

L'association propose un **service d'accompagnement juridique** destiné aux adhérents par Philippe Bluteau, avocat associé au cabinet Oppidum Avocats. Il permet d'apporter des réponses **sécurisées et opérationnelles** aux questions réglementaires, contractuelles ou statutaires, et d'aider les collectivités à faire face aux situations complexes du quotidien.

UN INTERMÉDIAIRE DIRECT

L'APVF est une porte d'entrée directe pour faciliter les relations entre l'État et les petites villes grâce à son réseau auprès des administrations.

Le réseau de l'APVF permet également de valoriser dans les médias l'action des petites villes et leur savoir-faire.



NOS AXES DE TRAVAIL

STATUT DE L'ÉLU LOCAL



POURQUOI CET AXE EST PRIORITAIRE POUR L'APVF ?

Il s'agit d'un combat très ancien mené avec constance par l'APVF. Il y a plus d'une vingtaine d'années nous avons publié sous le gouvernement de Lionel Jospin un premier livre blanc intitulé « *Maximiser les conditions d'exercice du mandat local* » avec 40 propositions concrètes d'amélioration du statut de l'élu. Certaines ont été reprises d'autres continuent à être d'actualité.

CE QUE NOUS AVONS FAIT

Nous n'avons pas cessé d'alerter tous les gouvernements sur l'urgence à mettre en place un véritable statut de l'élu. Nous avons donc été puissamment contributeurs de la Proposition de Loi Gatel portant création d'un véritable statut de l'élu et nous avons avancé nombre de propositions sur la responsabilité pénale des élus, la fin du mandat, les conditions d'exercice du mandat pour les plus jeunes et pour les femmes et enfin la question des indemnités.

L'APVF EN ACTION EN 2025

- Auditions par les Commissions des lois du Sénat et de l'Assemblée nationale sur la PPL Gatel.
- Tribune dans le journal *Le Monde* sur le statut de l'élu du président de l'APVF et d'un collectif de maires de petites villes.
- Assises des petites villes en juin 2026 à Saint-Rémy-de-Provence en partie consacrées à ce sujet avec interpellation du Premier ministre François Bayrou.

CHIFFRES CLÉS

3 % des maires ont moins de 40 ans en 2025 contre 12% en 1983

61 % des maires ont été au moins une fois victimes d'incivilités en 2025

2 000 € net c'est l'indemnité moyenne d'un maire de petites villes

FINANCES LOCALES

POURQUOI CET AXE EST PRIORITAIRE POUR L'APVF ?

Depuis plusieurs années, l'atonie des ressources et la hausse des dépenses obligatoires réduit fortement la capacité d'action des petites villes.

Elles sont pourtant au cœur des services publics du quotidien et doivent faire face à des besoins croissants.

Pour l'APVF, garantir la prévisibilité et stabilité financière est indispensable pour maintenir les services aux habitants et aussi préserver un bon niveau d'investissement.

CE QUE NOUS AVONS FAIT

En 2025, l'APVF s'est fortement mobilisée pour défendre les capacités financières des petites villes dans le cadre des conférences financières des territoires.

Elle a plaidé pour une réforme globale de la fiscalité locale, ainsi que pour une revalorisation des dotations, en particulier de la DGF, afin de mieux prendre en compte les charges spécifiques des petites villes-centres. L'APVF s'est également engagée dans les discussions relatives au financement de la transition écologique.

Au sein de la Coordination des employeurs territoriaux, l'APVF a défendu fermement la suspension de la hausse de la cotisation des employeurs à la caisse de retraite des agents publics territoriaux (CNRACL), qui pèse lourdement sur les budgets, sans bénéfice pour les agents.

L'APVF EN ACTION EN 2025

Représentation institutionnelle et échanges avec les pouvoirs publics

- Nombreuses rencontres en bilatérale avec les ministres ou au sein de la Coordination des employeurs territoriaux ;
- participation de l'APVF à tous les cycles de concertation organisés par les gouvernements successifs : conférence financière des territoires, concertation « flash » sur l'actualisation des bases foncières.

CHIFFRES CLÉS

La part de la fiscalité avec pouvoir de taux dans l'ensemble des recettes fiscales des collectivités territoriales est passée de **90 % à 39 %** entre 1986 et 2023

Depuis 2014, les collectivités ont contribué pour plus de **46 milliards d'euros** au redressement des finances publiques

Le Dilico prive les petites villes de **67,5 millions d'euros** de recette tandis que la hausse du taux de cotisation à la CNRACL représentera une dépense supplémentaire de **1 milliard d'euros d'ici 2028**

Auditions et interventions auprès des institutions

- Participation de l'APVF aux rapports sur les finances locales de la Cour des comptes et aux différentes enquêtes réalisées (tarification des services publics, sous-préfectures, FCTVA...) ;
- participation à des tables-rondes (CNRACL, Budget...) et auditions dans le cadre de commissions d'enquête au Parlement (commission de Sénat sur la libre administration) ;
- sensibilisation des parlementaires aux amendements portés par l'APVF, particulièrement au moment de l'examen du budget (FCTVA, compensation des locaux industriels, Dilico...) .



Travaux techniques, groupes de travail et participation aux instances

- Dans le cadre du partenariat avec la DGFIP, participation aux réunions d'information et aux groupes de travail (Annexe verte) ;
- participation aux groupes de travail interministériels dans le cadre de la Conférence financière des territoires (recettes locales, relations avec l'État, masse salariale) ;
- présence au sein des instances : Comité des finances locales (CFL), Conseil national d'évaluation des normes (CNEN), Coordination des employeurs territoriaux (CET), Conseil supérieur de la Fonction publique territoriale (CSFPT), Conseil scientifique de l'OFGL.

Événements et accompagnement des élus

- Rencontres territoriales et nationales de présentation des conséquences de la loi de finances sur les budgets locaux, avec nos partenaires institutionnels La Banque postale et BPCE ;
- webinaires sur la préparation des budgets locaux, sur le dispositif d'épargne forcée (Dilico) ;
- publication d'un Regard financier sur les petites villes en partenariat avec La Banque postale.



PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN

POURQUOI CET AXE EST PRIORITAIRE POUR L'APVF ?

Lancé à Barentin en 2020, le programme national Petites Villes de Demain (PVD), mis en œuvre à la demande de l'APVF, est la reconnaissance du rôle des petites villes dans le maillage territorial. L'accompagnement de leur revitalisation, par une ingénierie dédiée, est une des clefs de leur développement.



CE QUE NOUS AVONS FAIT

L'année 2025 correspond à la dernière du programme PVD avant l'achèvement de sa première phase. Le rôle de l'APVF a été d'éclairer l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et le gouvernement sur ce que les maires lauréats du programme ont considéré comme des réussites, mais également de faire remonter les difficultés rencontrées sur le terrain.

L'APVF a rappelé la nécessité aux pouvoirs publics d'une phase 2 du programme PVD, centrée sur les projets des maires et avec un accompagnement financier dédié. Le Premier ministre François Bayrou a annoncé la prolongation du programme lors des Assises des Petites Villes à Saint-Rémy-de-Provence en juin 2025.



L'APVF EN ACTION EN 2025

Représentation des maires auprès de l'ANCT

- Participation à l'ensemble des Comité de Pilotage des parties prenantes.
- Échange auprès des ministères concernés en vue de la prolongation du programme.
- Appui à la communication de l'ANCT auprès des maires ; intervention de la directrice du programme Dominique Consille lors des Assises des Petites Villes.

Identification des besoins des maires des PVD

- Enquête à destination des maires PVD, dont les résultats ont été intégrés à l'évaluation nationale du programme

Études et prospective

- Baromètre de la santé financière des Petites Villes de Demain, en partenariat avec l'Agence France Locale et l'ANCT présenté lors du Salon des Maires.
- Baromètre « Le regard des Français sur les Petites Villes - 2025 », conçu par IPSOS, en partenariat avec la Banque des Territoires et l'ANCT.

CHIFFRES CLÉS

81 % des élus des PVD considèrent que l'apport en ingénierie du programme les a aidés à concevoir leur projet de territoire

93 % des élus des PVD demandent une reconduction du programme après 2026

DÉCENTRALISATION ET SIMPLIFICATION

POURQUOI CET AXE EST PRIORITAIRE POUR L'APVF ?

La décentralisation constitue un pilier de l'action publique locale. Pourtant, les petites villes demeurent confrontées à une complexité administrative croissante, à des normes difficilement applicables et à une redistribution inégale des compétences.

Dans un contexte d'attentes accrues des citoyens, il est indispensable de **clarifier les responsabilités, de simplifier les procédures et de renforcer la capacité d'action des communes**.

Pour l'APVF, une nouvelle étape de décentralisation doit permettre :

- de rapprocher les décisions des habitants ;
- d'adapter les politiques publiques aux réalités territoriales ;
- d'alléger les charges normatives pesant sur les élus et services.

CE QUE NOUS AVONS FAIT

En 2025, l'APVF a fait de la décentralisation et de la simplification un axe majeur de son activité. Elle s'est mobilisée pour :

- promouvoir une **relation plus partenariale entre l'État et les collectivités**, en réduisant les empiétements excessifs et les injonctions contradictoires ;
- défendre une **clarification des compétences** entre les différents niveaux de collectivités, en particulier dans les champs de l'habitat, de la santé et de la transition écologique ;
- obtenir une **simplification normative**, notamment dans les procédures d'urbanisme, de commande publique et de gestion des services publics locaux.

L'APVF EN ACTION EN 2025

Représentation institutionnelle et échange avec les pouvoirs publics

- Participation aux Assises de la Décentralisation et aux Roquelaures de la Simplification, ainsi qu'aux groupes de travail mis en place par les gouvernements successifs sur ces sujets ;
- Rencontres bilatérales avec les ministères.

Auditions et interventions auprès des institutions

- Contribution de l'APVF aux missions Woerth et Ravignon sur la décentralisation et la simplification entre 2024 et 2025 ;
- Initiative d'une proposition de loi sur le Statut de l'élu ;
- Sensibilisation des parlementaires dans le cadre de leurs travaux, particulièrement ceux relatifs au Statut de l'élu, à la Simplification du droit de l'urbanisme et du logement et à la Protection sociale complémentaire ;
- Interventions auprès du Conseil d'État et de la Cour des comptes et du Sénat (états généraux de la simplification) sur les difficultés rencontrées par les petites villes face à l'inflation normative ;
- Attention portée aux travaux du CNEN.



CHIFFRES CLÉS

Plus de **400 000 normes**
s'appliquent aujourd'hui aux
collectivités territoriales

En 2024, les normes portées à
l'examen du CNEN vont générer
565 millions d'euros de
dépenses supplémentaires pour
les collectivités

ACCÈS À L'OFFRE DE SOINS

POURQUOI CET AXE EST PRIORITAIRE POUR L'APVF ?

L'accès aux soins demeure l'une des principales préoccupations des habitants des petites villes. La pénurie de médecins, la fragilisation des services de proximité et les délais d'obtention de rendez-vous alimentent un sentiment d'inégalité territoriale et menacent l'attractivité locale. Face à l'extension des déserts médicaux et aux besoins croissants liés au vieillissement, l'APVF fait de cet enjeu une priorité, indispensable au bien-être des populations et à la cohésion sociale.

CE QUE NOUS AVONS FAIT

En 2025, l'APVF a soutenu la régulation de l'installation des médecins, tout en défendant des mesures d'incitation adaptées pour renforcer l'accès aux soins dans les territoires les plus en tension. Elle a également plaidé pour un rôle accru des pharmacies et soignants de proximité, essentiels lorsque l'offre médicale se raréfie.

L'APVF s'est fortement mobilisée dans le débat parlementaire autour de la proposition de loi visant à lutter contre les déserts médicaux, en relayant l'urgence d'agir et les réalités vécues par les élus. Les constats portés par l'association rejoignent ceux du Rapport Résilience Santé 2025 de la Croix-Rouge française, qui souligne la nécessité de garantir un accès effectif à un médecin et de mieux préparer le système de santé aux défis démographiques et territoriaux.

L'APVF EN ACTION EN 2025

Initiatives législatives

- Soutien à la proposition de loi transpartisane visant à lutter contre les déserts médicaux (mai 2025).

Actions ciblées

- Réunions de travail avec les parlementaires sur l'accès à l'offre de soins.
- Audition de l'APVF par la Cour des comptes sur l'offre hospitalière.

Représentation et plaidoyer

- Appel de 1513 élus locaux en faveur de la santé pour tous. <https://www.latribune.fr/la-tribune-dimanche/opinions/opinion-pourquoi-nous-soutenons-la-proposition-de-loi-sur-les-deserts-medicaux-par-1513-elus-locaux-1024167.html>
- Signature de la Charte de partenariat avec les États généraux de la santé piloté par la Mutualité française.

CHIFFRES CLÉS

7 millions de Français n'ont pas de médecin traitant. Cela représente autant de patients potentiellement en rupture de soins de premier recours.

LA TRIBUNE
DIMANCHE

OPINION. « Pourquoi nous soutenons la proposition de loi sur les déserts médicaux », par 1513 élus locaux

1 510 élus locaux dont 915 maires, issus de 68 départements appellent les parlementaires à voter le texte (transpartisan) du député Guillaume Garot pour enrayer les déserts médicaux dans les centres villes, les quartiers et les territoires.

Par Philippe Berry et 1513 élus locaux
Publié le 04/05/25 à 05:12

Guillaume Garot, député de la Mayenne, est à l'origine de la proposition de loi transpartisane sur les déserts médicaux.

CTD/Steve Bousquet / Hans Lucas via Reuters Connect

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

POURQUOI CET AXE EST PRIORITAIRE POUR L'APVF ?

Selon la dernière enquête Ipsos avec l'APVF (*Regard des Français sur les petites villes*, mai 2025), la sécurité/prévention apparaît comme l'une des premières priorités d'action pour les habitants. Cette attente progresse nettement par rapport aux précédentes vagues du sondage.



L'année 2025 a été marquée par trois sujets majeurs :

- la révision de la stratégie nationale de prévention de la délinquance (SNPD) ;
- la montée des préoccupations liées au narcotrafic ;
- l'aboutissement du Beauvau des polices municipales, avec une proposition de loi dont la traduction en actes est attendue.

Parallèlement, des enjeux longtemps sous-estimés gagnent en visibilité : **violences intrafamiliales, cyber-violences, harcèlement en ligne**, ainsi que la **protection des élus face aux violences**, devenue un sujet central pour les maires des petites villes.

CE QUE NOUS AVONS FAIT EN 2025

Représenter les petites villes

- Participation aux **consultations ministérielles** (SNPD, polices municipales).
- **Auditions parlementaires** sur la PPL Narcotrafic.
- Plaidoyer **inter-associatif** au sein du **CIAESP** (Comité inter-associatif des élus sur la sécurité et la prévention).

Accompagner et mobiliser les élus

- **Consultation des adhérents** sur les travaux en cours.
- Valorisation des enjeux des petites villes dans la **presse**.
- Organisation de deux **Commissions Sécurité** très suivies, animées par Jean-Pierre Bouquet, maire de Vitry-le-François, référent sécurité de l'APVF :
 - Commission Polices Municipales et proximité** ;
 - Commission Narcotrafic** avec Jérôme Durain, Sénateur, Rapporteur de la PPL Narcotrafic.

Au quotidien, le lien sécurité-proximité fonctionne car les maires pilotent leurs polices municipales ; une réalité opérationnelle à préserver des tentatives de judiciarisation, garante du continuum de sécurité.

Jean-Pierre Bouquet
Référent Sécurité de l'APVF



NOS INSTANCES ET PARTENAIRES

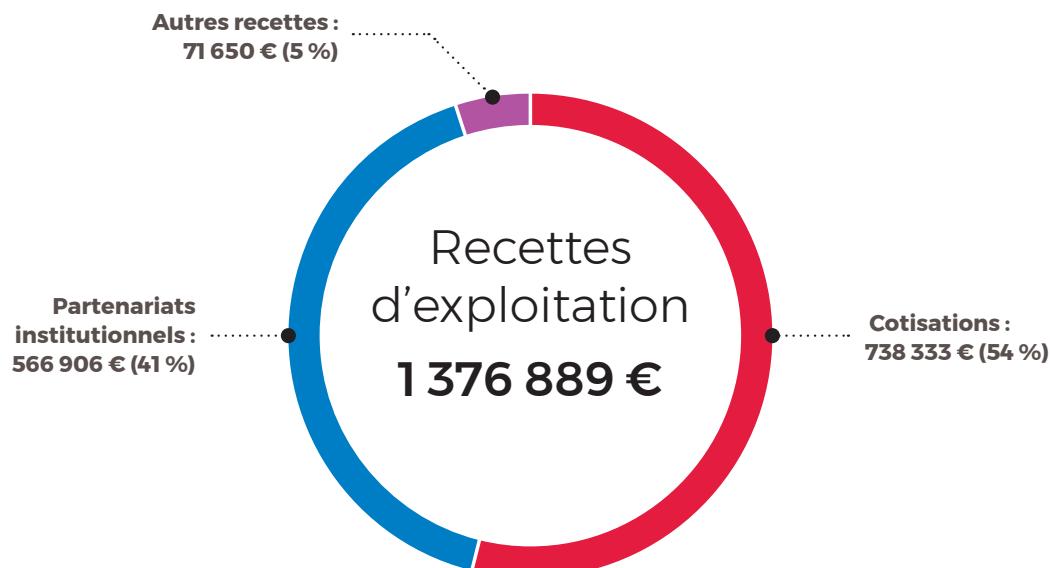


LA TRÉSORERIE

RÉSULTATS FINANCIERS 2024

En 2024, l'APVF présente un **budget global de 1 376 890 € de recettes** et **1 404 240 € de dépenses**, soit un **déficit maîtrisé 27 350 €**.

Ce résultat s'explique principalement par le **report des Assises d'Amboise**, initialement prévues en juin et décalées en septembre en raison de la dissolution de l'Assemblée nationale. L'annulation en urgence, trois jours avant la date prévue, a généré des **surcoûts significatifs**.



Les **Assises de l'APVF** constituent le **deuxième poste de dépenses** de l'association, juste après la masse salariale.

LA GOUVERNANCE

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Martin MALVY,
Ancien ministre

Olivier DUSSOPT,
Ancien ministre

Pierre JARLIER,
Maire honoraire de Saint-Flour (15)



PRÉSIDENT DE L'APVF

Christophe BOUILLON,
Maire de Barentin (76),
ancien Député de Seine-Maritime



PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ

Loïc HERVÉ,
Vice-Président du Sénat,
Sénateur de la Haute-Savoie et conseiller
municipal de Marnaz (74)



PREMIER VICE-PRÉSIDENT

Antoine HOMÉ,
Maire de Wittenheim (68)



VICE-PRÉSIDENTE TRÉSORIÈRE

Nathalie NIESON,
Maire de Bourg-de-Péage (26)

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Estelle BOMBERGER-RIVOT,
Maire de Nogent-sur-Seine (10)

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

Francisque VIGOUROUX,
Maire d'Igny (91)

VICE-PRÉSIDENTS

Charlotte BLANDIOT-FARIDE,
Maire de Mitry-Mory (77)

Romain COLAS,
Maire de Boussy-Saint-Antoine (91)

Anne GALLO,
Maire de Saint-Avé (56)

Harold HUWART,
Député d'Eure-et-Loir,
ancien Maire de Nogent-le-Rotrou (28)

Philippe LAURENT,
Maire de Sceaux (92)

Jean-Michel MORER,
Maire de Trilport (77)

Laurence PORTE,
Maire de Montbard (21)

Pierre-Alain ROIRON,
Sénateur d'Indre-et-Loire,
ancien Maire de Langeais (37)

Igor SEMO,
Maire de Saint-Maurice (94)

Nicolas SORET,
Maire de Joigny (89)

TRÉSORIER ADJOINT

Xavier NICOLAS,
Maire de Senonches (28)



MEMBRES DU BUREAU

Pierre ASCHIERI,
Maire de Mouans-Sartoux (06)

Christine BOST,
Maire d'Eysines (33)

Jean-Pierre BOUQUET,
Maire de Vitry-le-François (51)

Christophe CHAILLOU,
Sénateur du Loiret,
ancien Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle (45)

Fanny CHAPPE,
Maire de Paimpol (22)

Vincent CHAUVET,
Maire d'Autun (71)

Hervé CHERUBINI,
Maire de Saint-Rémy-de-Provence (13)

Bastien CORITON,
Maire de Rives-en-Seine (76)

Daniel CORNALBA,
Maire de L'Étang-la-ville (78)

Benjamin DUMORTIER,
Maire de Cysoing (59)

Sébastien EUGÈNE,
Maire de Château-Thierry (02)

Murielle FABRE,
Maire de Lampertheim (67)

Emmanuelle GAZEL,
Maire de Millau (12)

Jean-Baptiste HAMONIC,
Maire de Villepreux (78)

Éric HOULLEY,
Maire de Lure (70)

Nicolas JANDER,
Maire d'Altkirch (68)

Pierre JOUVET,
Député Européen, ancien Maire de Saint-Vallier (26)

André LAIGNEL,
Maire d'Issoudun (36)

Fabien LAINÉ,
Maire de Sanguinet (40)

Sylvain LAVAL,
Maire de Saint-Martin-le-Vinoux (38)

Sébastien LECLERC,
Maire de Lisieux (14)

Frédéric LEVEILLE,
Maire d'Argentan (61)

Christophe LUBAC,
Maire de Ramonville-Saint-Agne (31)

Hervé MARITON,
Ancien Maire de Crest (26)

Françoise MESNARD,
Maire de Saint-Jean-d'Angély (17)

Sébastien MIOSSEC,
Maire de Riec-sur-Belon (29)

Yan MONPLAISIR,
Maire de Saint-Joseph (972)

Vincent MORETTE,
Maire de Montlouis-sur-Loire (37)

Frédéric MORTIER,
Maire de Longué-Jumelles (49)

Jean-Michel PERRET,
Maire de Saint-Hilaire-de-Brethmas (30)

Hervé PRONONCE,
Maire du Cendre (63)

Stéphan ROSSIGNOL,
Maire de la Grande-Motte (34)

Christophe ROUILLON,
Maire de Coulaines (72)

Frédéric SAUSSET,
Maire de Tournon-sur-Rhône (07)

Anthony ZILIO,
Maire de Bollène (84)

L'ÉQUIPE INTERNE

L'équipe interne de l'APVF se tient à votre disposition pour toutes les questions et suggestions que vous jugez utiles.



André Robert
Délégué Général
01 45 44 00 83
arobert@apvf.asso.fr



Nathalie Picard
Assistante de direction
01 45 44 63 98
npicard@apvf.asso.fr



Philippe Bluteau
Avocat au Barreau de Paris
Conseiller juridique,
Directeur des études
et des formations
contact@oppidum-avocats.fr



Emma Chenillat
Docteure en droit public et fiscal
Responsable Finances et fiscalité
locales
01 45 44 99 93
echenillat@apvf.asso.fr



Antoine Ollvier
Conseiller et Relations Presse
Logement, Mobilités, Urbanisme,
Sécurité, Culture
01 45 44 63 99
aollivier@apvf.asso.fr



Elias Maaouia
Conseiller
Responsable relations
institutionnelles
01 45 44 99 94
emaouia@apvf.asso.fr



Clément Boutruche
Conseiller
Écologie, santé, numérique et
ruralité
01 45 44 64 00
cboutruche@apvf.asso.fr

GUIDE DU CANDIDAT AUX MUNICIPALES 2026

L'APVF publie son **nouveau Guide du candidat**, référence indispensable pour préparer les municipales de 2026. Rédigé par **Philippe Bluteau**, avocat spécialiste du droit électoral, il répond avec clarté et pédagogie aux questions concrètes des élus et candidats.

Depuis le **1^{er} septembre 2025**, cet ouvrage pratique accompagne tous ceux qui souhaitent mener une campagne sereine et conforme au droit.



Guide du candidat aux élections municipales

Communication, organisation et financement

Philippe Bluteau
Avocat au Barreau de Paris,
associé du cabinet Oppidum Avocats



territorial éditions



CONFÉDÉRATION DES PETITES VILLES DE L'UNION EUROPÉENNE

Confederation of Small Towns and Municipalities of the European Union

La **CTME** porte la voix des petites villes européennes auprès des institutions de l'UE. Elle rassemble les associations nationales de **six pays** (France, Allemagne, Italie, Roumanie, Hongrie, Croatie) et agit pour une Europe qui prenne pleinement en compte les communes à taille humaine.



Sous la présidence de **Christophe Rouillon** depuis novembre 2025, la CTME s'est mobilisée face à la réforme de la politique de cohésion. Elle défend le maintien du budget après 2027, la gestion décentralisée des fonds pour respecter la subsidiarité, la préservation des instruments essentiels (FEDER, FSE+, LEADER) et la simplification des lourdeurs administratives qui freinent les petites communes.

ASSOCIATION DES
PETITES VILLES DE FRANCE

APVF

NOS PARTENAIRES

APVF

42, boulevard Raspail
75007 Paris

Tél. : 01 45 44 00 83 - contact@apvf.asso.fr
www.apvf.asso.fr

